

# Formation Document Unique : Evaluer, déployer et piloter efficacement les risques professionnels

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les obligations réglementaires liées au DUERP
- Identifier et analyser les risques professionnels dans son entreprise
- Hiérarchiser les risques selon une méthode d'évaluation formalisée
- Élaborer un DUERP conforme à la réglementation
- Définir et planifier un plan d'actions de prévention
- Piloter la mise à jour annuelle et l'amélioration continue

## PUBLIC

- Dirigeants de PME / PMI
- Responsables RH
- Référents sécurité
- Managers encadrants
- membres CSE
- salariés impliqués dans la prévention

## RÉGLEMENTATION

- Article L.4121-3 du Code du travail
- Article R.4121-1 du Code du travail
- Principes généraux de prévention
- Méthodologie INRS (référence ED 840)

## PRÉREQUIS

- Connaissance de l'organisation interne de l'entreprise
- Savoir utiliser un outil bureautique (Excel ou équivalent)
- Aucun prérequis technique en santé sécurité exigé

## DURÉE

- 35 heures

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques structurés, Études de cas, Exercices pratiques, Ateliers de rédaction, Simulation d'audit interne
- Support pédagogique complet, Modèle type de DUERP, Matrice Gravité x Fréquence x Maîtrise, Outils de cartographie des risques, Modèle de plan d'actions, Études de cas sectorielles

## SUIVI DE L'ACTION & ÉVALUATION

- La présence du ou des salariés est suivi par une feuille de présence signée par demi-journée.
- Une attestation de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.
- La formation sera évaluée en continu par l'Étude de cas.
- Questionnaire de satisfaction

## LIEU

- La formation sera animée dans vos locaux

## TARIF

- Nous contacter

## PROGRAMME

Contenu de la formation :

### MODULE 1 – Cadre réglementaire approfondi (4 heures)

- Obligations légales
- Responsabilités pénales et civiles
- Rôle du CSE
- Exigences formelles du DUERP
- Analyse de jurisprudences

### MODULE 2 – Principes généraux de prévention (5 heures)

- Les 9 principes généraux de prévention
- Analyse des accidents du travail
- Méthode arbre des causes
- Facteurs humains et organisationnels
- Culture sécurité

### MODULE 3 – Identification des risques (7 heures)

- Découpage en unités de travail
- Méthodologie d'observation terrain
- Analyse de poste détaillée
- Risques physiques
- Risques chimiques
- TMS, Troubles Musculo-squelettiques
- RPS, Risques Psychosociaux

### MODULE 4 – Évaluation et hiérarchisation des risques (6 heures)

- Méthodes qualitatives et quantitatives
- Cotation Gravité x Fréquence x Maîtrise
- Construction d'une matrice
- Détermination du niveau de criticité
- Risque résiduel
- Exercices pratiques avancés

### MODULE 5 – Rédaction complète du DUERP (6 heures)

- Structuration conforme
- Rédaction formelle
- Formalisation des mesures existantes
- Intégration du plan d'actions
- Digitalisation
- Archivage et traçabilité
- Travaux dirigés : production d'un DUERP structuré.

### MODULE 6 – Élaboration et pilotage du plan d'action (4 heures)

- Construction du plan annuel
- Budgétisation
- Désignation des responsables
- Indicateurs de performance
- Tableaux de bord
- Reporting direction

### MODULE 7 – Audit interne et amélioration continue (3 heures)

- Méthode d'audit DUERP
- Contrôle de conformité
- Plan d'amélioration